**Objet** : Liaison routière Hienghène / Bwapanu (Kaala-Gomen) - Consultation pour une étude géotechnique portant sur des analyses de matériaux à Ouéhole (Kaala-Gomen).

Suite aux travaux de voirie déjà réalisés sur la liaison routière Hienghène / Bwapanu (Kaala-Gomen), il est envisagé de réaliser une nouvelle tranche de voirie sur le secteur de Bwapanu (Kaala-Gomen). Pour ce faire, la province Nord, agissant au nom et pour le compte de la commune de Bwapanu (Kaala-Gomen), maître d’ouvrage, lance une consultation d’études géotechniques pour des analyses de matériaux.

Les conditions administratives et techniques de ce projet sont :

1 - Objet de la consultation

**1.1 - Renseignements administratifs**

La présente consultation concerne des prestations dont le montant n’atteint pas le seuil fixé à l’article 1er de la délibération n° 424 du 20 mars 2019 et est donc exclu du champ d’application de la réglementation des marchés publics.

Consultation postée sur la plateforme des marchés publics de la province Nord : seuil 1 selon la circulaire PN du 10/04/2025 : commande simplifiée

Maître d’ouvrage : la commune de Bwapanu (Kaala-Gomen)

Maître d’ouvrage délégué : la province Nord

Conducteur d’opération : la SECAL

**1.2 - Mission**

La mission, objet de la présente consultation, consiste en la réalisation d’une étude géotechnique portant sur l’analyses de matériaux, sur une zone située environ 500 m avant la tribu de Ouéhole, dans la commune de Bwapanu (Kaala-Gomen) .

Il s’agit pour le maître d’ouvrage de savoir si ces matériaux sont aptes à être utilisés dans le cadre de travaux routiers, et définir la classification GTR.

Les objectifs sont les identifications suivantes :

Profondeur de sondage (définition de la découverte), Nature du sol ; Résistance mécanique ; Niveau de perméabilité ; Comportement sous différentes contraintes.

La localisation de la zone à étudier est jointe en annexe.

Les analyses comprendront la définition de la courbe de granulométrie, la dégradabilité (DG), la valeur au bleu (VBS), les essais los Angeles (IA) et Micro-Deval (Mde), et le classement du matériau.

Des dimensionnements et des recommandations de mise en œuvre seront à préciser.

Les prélèvements comprendront plusieurs sondages afin d’estimer le volume potentiel de la zone d’emprunt, et du volume de découverte sur la base des données topographique du Lidar.

**1.3 - Pièces constitutives de la consultation**

La consultation est constituée par :

* le présent document
* annexe « extrait Géorep », indiquant la zone à étudier

**1.4 - Rendus**

Tout contrôle et toute visite fera l’objet d’un procès-verbal à fournir en un exemplaire papier original et un envoi par courriel au maître d’ouvrage.

2 - Conditions d’exécution de la commande

**2.1 - Notification et montant de la commande**

Pour la mission définie à l'article 1.2, les prestations du titulaire seront rémunérées par application d'un des prix unitaires du détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Les travaux seront commandés par bon de commande ou lettre de commande.

**2.2 - Paiement**

Le maître d’ouvrage mandataire se libérera des sommes dues au titre du présent contrat en les faisant porter au crédit du compte ci-après :

au nom de : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………

auprès de la banque : ……………………………………………………………………………………………………………………………

sous le numéro : ……………………………………………………………………………………………………………………………………

**2.3 - Délais**

Le délai maxi imparti au titulaire pour la réalisation de sa mission est fixé à 6 semaines à partir de la commande.

Il peut être proposé un délai moindre.

**2.4 - Pénalités pour retard**

En cas de retard constaté par rapport aux délais indiqués à l’article 2.3, les pénalités applicables seront calculées sur la base de 5 000 FCFP par jour calendaire de retard.

3 – Modalités de règlement

**3.1 – Acompte et solde**

Le règlement des sommes dues au titulaire fera l'objet d’une facture globale à la fin de la mission, après remise du rapport et des analyses.

**3.2 – Modalités de révision des prix**

Les prix sont réputés fermes et non actualisables.

**3.3 – Règlement**

Les mandatements seront effectués dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de réception de la facture par le maitre d’œuvre.

4 - Assurance

Dans un délai de 15 jours à compter de la signature de la lettre de commande, le titulaire doit justifier qu'il est couvert par une police d'assurance de responsabilité civile. Cette justification devra faire apparaître la nature et le montant des différentes garanties et attester du paiement des primes pour l'exercice en cours.

Le défaut d'assurance entraîne la résiliation de la commande.

5 - Résiliation

**5.1 – Résiliation du fait du maître de l’ouvrage**

Si le maître d’ouvrage mandataire décide la cessation définitive de la mission du titulaire, sans que ce dernier ait manqué à ses obligations contractuelles, la décision doit être notifiée par courrier. La commande est alors résiliée à la date d’émission du courrier et la fraction de la mission déjà remplie est rémunérée sans abattement. Le titulaire n’a aucun droit à être indemnisé.

**5.2 – Résiliation aux torts du titulaire ou cas particuliers**

Si le maître d’ouvrage mandataire décide de mettre fin à la mission du titulaire parce que ce dernier se montre incapable de remplir ses obligations contractuelles, la consultation est résiliée sans indemnité et la fraction déjà accomplie est alors rémunérée avec un abattement de 10 %.

En cas de décès ou d'incapacité civile du titulaire, la commande est alors résiliée de plein droit sans indemnité et la fraction de la mission déjà accomplie est alors rémunérée avec un abattement de 10 %. Il en est de même en cas de règlement judiciaire ou de liquidation des biens du titulaire.

6 - Critères de jugement des offres

Les prestations et quantités du détail estimatif joint à la présente consultation sont indiquées en tant que mesures strictement nécessaires à mettre en œuvre sur le chantier. Elles peuvent faire l’objet de compléments en fonction des besoins identifiés au travers des pièces du DCE fournies lors de la consultation, sous couvert de les justifier dans le dossier de variante(s) comprenant une note technique et un détail estimatif.

Le soumissionnaire est supposé avoir pris connaissance des conditions et des difficultés d’exécution de la mission avant de remettre son offre.

Il sera tenu compte dans le jugement des offres des critères pondérés suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critère | Sous critère | Pondération |
| Prix | Montant de l’offre de prix | 60 % |
| Valeur technique | * + 1. – Justification de la proposition de rémunération     2. – Note méthodologique | 30 % |
| Délais \* | Délais | 10 % |
| TOTAL |  | **100 %** |

\* Les délais ne devront pas dépasser les délais indiqués à l’article 2.3.

7 - Remise des offres

**7.1 – Contenance de l’offre**

L’offre comprendra :

* la présente lettre de consultation dûment complétée, paraphée et signée,
* un devis détaillé,
* une note technique dans laquelle sera précisé les moyens matériels et humains qui seront dédiés à la présente prestation, les références en rapport avec l’objet de la présente consultation, les prestations similaires effectuées, les modes opératoires envisagés, les éventuelles prestations supplémentaires recommandées et leur coût estimatif.

**7.2 – Conditions de remise de l’offre**

Les offres sont à déposer sur la plateforme numérique de la province Nord.

La date limite de remise des offres est fixée **au vendredi 8 août 2025 à 15h00.**

Pour toute question relative à la consultation, veuillez-vous adresser à l’adresse suivante : [m.reb@province-nord.nc](mailto:m.reb@province-nord.nc)

En espérant que cette consultation attire votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Le maître d’ouvrage Le soumissionnaire[[1]](#footnote-1)**

Attestation générique

Je soussigné \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Agissant en tant que \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Déclare :

* Etre en règle de mes obligations fiscales et sociales (CAFAT et trois volets) à la date de remise des offres
* Etre couvert par une assurance en responsabilité civile professionnelle en cours de validité à la date de remise des offres

Pour valoir ce que de droit

**Le soumissionnaire[[2]](#footnote-2)**

*En cas de retenue, vous devrez fournir les justificatifs appropriés pour permettre la passation de la commande.*

1. Le nom de la personne ayant apposé sa signature est reproduite en lettres capitales précédé de la mention manuscrite "LU ET ACCEPTE" avec le tampon de l’entreprise**.** [↑](#footnote-ref-1)
2. Le nom de la personne ayant apposé sa signature est reproduite en lettres capitales avec le tampon de l’entreprise**.** [↑](#footnote-ref-2)